



Humeur noire

Désormais c'est validé, le candidat de la droite affiche ses prétentions : si la France va mal, c'est à cause de ses fonctionnaires, des retraites, de la sécu et du temps de travail ! A l'en croire, les Françaises et les Français en ont marre de ces 5,5 millions de femmes et d'hommes qui vivent au crochet de la société et en plus qui ne travaillent pas assez et qui rêvent de partir à la retraite plus tôt que prévu ! Et que dire de toutes ces femmes et ces hommes qui profitent d'un système de santé qui se permet de rembourser les actes médicaux pour une grippe ou pour un rien... Qui sont ces gens irresponsables qui profitent, alors que notre pays est en quasi faillite? La solution, elle est connue et ce candidat est fier de pouvoir dire que les Françaises et Français attendent de lui un véritable redressement. **Fini la Sécu ! Toutes et tous choisissez l'as-**

surance privée pour vous soigner. **Fini les services publics !** Supprimons 500 000 fonctionnaires inutiles, externalisons leurs missions ou supprimons-les carrément (école ? hôpitaux ? impôts ? etc ..) **Fini le départ à 62 ans !** Ce n'était pas assez long ! Maintenant tout le monde reste au boulot jusqu'à 65 ans ! Comme cela les chômeuses et chômeurs attendront avant de pouvoir espérer retrouver du travail. Et les jeunes alors eux, on verra plus tard ? **Fini la solidarité !** Aidons les riches !! Un peu plus de baisse de la fiscalité des entreprises (déjà le peu qu'elles payent c'est trop !) Supprimons l'impôt de solidarité sur la fortune, il spolie celles et ceux qui font travailler les pauvres pour s'enrichir ! **Ces propositions outrancières visent à détruire en réalité une seule chose : la cohésion sociale. Quel cauchemar!**

L'intégralité du tract sur
<https://www.solidaires.org/Humeur-noire>



"Pour être francs avec vous, mes amis et moi ne sommes pas intéressés par une solution négociée".

Le temps du changement dans les crèches

Le 23 novembre dernier, Sud a signé cette fois-ci l'avenant au protocole relatif à l'expérimentation d'une organisation et d'un aménagement du temps de travail (OATT) à la Direction Petite Enfance. Il permet d'étendre l'expérimentation du rythme hebdomadaire de 37 h 30 à 3 autres crèches (Henri Wallon, Jean Rostand et Alain Gerbault) à compter de septembre 2017. En attendant, d'autres crèches qui le souhaitent pourront expérimenter le rythme hebdomadaire de 36h15. **C'est une des modifications que le syndicat Sud avait demandé et il a été entendu.** Pour rappel ce sont les grèves de ce personnel en 2015 qui ont obligé les Élus

à ouvrir ce dossier et entendre enfin les revendications des agents. Si certaines d'entre elles ont progressé d'autres sont en cours : attribution d'une prime pour les adjoints techniques en ZUS travaillant auprès des enfants, révision de l'ouverture des établissements lors des ponts (très peu d'enfants présents à ces périodes), augmentation de l'effectif du personnel par crèche, prise en charge des familles ayant évolué au cours des dernières années.

Vous trouverez sur l'Intra la déclaration faite par la section Sud à la signature de l'avenant au protocole.



Coup de projecteur sur le CHSCT

Deux ans, eh oui. Nous sommes déjà à mi-mandat. Nos quatre représentants au CHSCT n'ont pas chômé. Nombreux sont les dossiers passant en CHSCT restreint avec des visites de sites tels que les locaux des jardiniers, la réhabilitation des locaux du CCAS, le réaménagement de la piscine de Bréquigny avec la création d'un bassin nordique, le réaménagement de la fourrière, les nouveaux locaux CASDEC, le réaménagement de la restauration à l'école des Hautes Chalais, de l'accueil pôle Kennedy Villejean et des locaux DPMDP au Palais St Georges...

Nous avons également visité les différents pôles (Cesson Sévigné, Pacé, St Erblon) et antennes mis en place suite au **transfert de compétences Voirie à Rennes Métropole qui aura lieu au 1er janvier 2017**. Dès le 1er trimestre nous demanderons un CHSCT restreint pour revisiter ces antennes. En effet, comme les agents ne sont pas encore transférés, de simples observations ont pu être émises lors des visites. En tant que membres du comité nous interviendrons entre autre sur des points de sécurité. Par ailleurs nous avons remarqué de belles structures réfléchies en commun (de l'agent à la direction).

Les membres du CHSCT **analysent aussi les accidents survenus dans les services**. Ils assistent à 4 CHSCT pléniers par an où les rapports annuels des médecins du travail et des psychologues sont présentés : documents très riches en enseignement. Vous trouverez ci-après la déclaration de Sud faite à l'instance du 20 octobre dernier par rapport aux risques psychosociaux :



Les risques psychosociaux, vaste programme ! Parlons-en !

"La métropolisation des services, le PPCR, le RIFSEEP, le SP 2020, les choix budgétaires, la fabrique citoyenne, etc, etc... Tout cela ne peut que les favoriser ! **Où est l'humain ?** Il est dans le quotidien de nous tous du levé du matin au couché le soir. Si nos demandes vous semblent parfois futiles, elles peuvent être pour nos collègues en souffrance primordiales. **Ce sont les petits cailloux qui sont au fond de la chaussure**. On l'a tous eu ce petit cailloux. Au début il est gênant, puis il fait mal et l'on finit par s'arrêter d'avancer! Trouver sa place au travail peut être difficile s'il n'y a pas de reconnaissance. **La reconnaissance débute par une écoute, une réponse humaine** et non administrative à une question. Le respect doit être mutuel. Le sentiment d'appartenir à une collectivité, pour un Service Public de qualité et de proximité est un besoin pour s'investir dans son travail.

Nous, membres du CHSCT du syndicat Sud, avons, à la lecture du rapport des médecins et du bilan psychologique, retrouvé point par point les mêmes questions, les mêmes réflexions. **Où allons-nous ? Sautez-nous dans le vide ?** Nos collègues s'interrogent sur leur avenir professionnel et ont **du mal à se projeter**. Nous tenons, dans cette instance, à inscrire nos inquiétudes légitimes de membres du CHSCT".

En commission, nos déclarations ont pointé les conditions de travail des agents dans les **maisons de retraite** ou les **crèches**, le recopiage des ordonnances par les infirmières dans les **EPHAD** (ce qui est pourtant interdit), le manque de dotation de bottes pour les agents non titulaires à la **cuisine centrale**, l'augmentation des **agressions verbales ou physiques des usagers** vis-à-vis des agents....

Des dossiers ont abouti. En voici quelques exemples : un travail a été engagé avec les agents de la **DPAG** concernant la dotation de chaussures de travail : le personnel achetait ses propres chaussures pour travailler, le comble lorsque l'on sait que les services techniques sont dotés de 3 paires par an ! L'accès extérieur de la cuisine de la **crèche Marion du Fauët** a été clôturé et fermé. Suite à nos visites de l'ensemble des **équipements sportifs**, des problèmes de vestiaires et de salles de pause ont été pointés. Des améliorations et des adaptations par la construction et/ou **l'aménagement de locaux existants** ont été concrétisées... Rappelons que c'était **un engagement de Sud aux élections professionnelles de 2014.**

Autre dossier : la réorganisation de la Direction des Sports avec la création de 3 secteurs. Nous serons vigilants sur la mise en place des nouveaux locaux. Nous avons d'ailleurs prévu leur visite très prochainement.

De très nombreux courriers ont également été envoyés, interpellant le président du CHSCT, M. Hubert Chardonnet, sur des services tels que **bibliothèques, écoles, jardins, crèches, maisons de retraite, DAP...** Dernièrement nous avons visité la cuisine centrale et avons demandé au CHSCT

d'octobre la mise en place d'un CHSCT restreint.



Concernant **le registre de santé et de sécurité au travail**, rappelons qu'il doit être à disposition des agents. Nous constatons que trop d'entre eux ne connaissent pas son existence. Ils peuvent y retranscrire leurs observations en matière d'hygiène et de sécurité dans leur travail quotidien, soit : signaler un dysfonctionnement, une anomalie, poser des questions relatives à l'hygiène et la sécurité, proposer des améliorations. Ces observations peuvent avoir pour objet l'aménagement des locaux, les machines ou outils, les équipements individuels ou collectifs, l'hygiène.

L'année 2016 a été bien remplie. 2017 nous attends avec son lot de dossiers et de courriers en attente de réponses et **les nombreuses visites de sites que nous avons déjà programmées.**

Si vous constatez des dysfonctionnements dans vos services, des abus, si vous avez des questions, contactez-nous!

Sud est à vos cotés avec nos moyens cependant nos forces sont encore relativement modestes alors rejoignez-nous !



Vos élus SUD au CHSCT : de gauche à droite, Evelyne Letargat, Anthony Gerno, Alain Husson, Christine Failler



les infos de la section SUD Ville de Rennes, CCAS, Rennes Métropole



Horaires atypiques, belle victoire de SUD !

Sud a porté ce dossier depuis près de deux ans, mettant en évidence les **difficultés financières des personnels en situation de pauvreté** (parents isolés), conséquence du montant faramineux des modes de garde en horaires atypiques. **Une aide a été actée par la Ville de Rennes** sous la forme de chèque emploi service (cesu), sur la base de 5 euros de l'heure pour les parents isolés. Cette aide sera versée jusqu'au 12 ans de l'enfant pour les agents titulaires ou en CDD (ayant au moins 8 mois d'ancienneté au cours des 18 mois) qui remplissent les conditions de ressources et ce **à compter de janvier 2017**.

DPAP (Direction Prestations Administratives à la Population), questions et inquiétudes

Une restructuration de grande envergure est en œuvre au sein de ce service : après la présentation de ce projet par la direction nous avons rencontré les agents. Des questions et des inquiétudes demeurent, bien que pour la direction c'est seulement le changement qui fait peur.

Les agents se voient confier une nouvelle mission qui concerne les PACS, mais pas de postes supplémentaires prévus car, pour la direction, la diminution des dossiers de mariages permettra de compenser !

L'aménagement des locaux est aussi une source d'inquiétude. La salle d'attente est **trop petite** aux yeux des agents mais pas pour la direction car avec la mise en place de rendez-vous systématiques pour les futurs époux, la salle devrait être désencombrée.

Le plateau unique pour toutes les démarches administratives pose aussi question. **Les usagers rennais seront accueillis au même endroit** pour déclarer une naissance ou un décès... Bien que la direction s'étonne de l'inquiétude des agents, se pose pourtant la question de la discrétion et de la confidentialité. Affaire à suivre...

Travail du dimanche, protocole d'accord signé le 23 novembre

Après le conflit à la direction des sports (grèves, blocages des équipements sportifs), les élus ont enfin entendu le personnel. Ce protocole concerne tous les agents travaillant le dimanche et les jours fériés et se traduit par : **l'attribution d'une indemnité de 55 euros bruts** par dimanche ou jour férié réellement travaillé et inclus dans le cycle de travail, pour l'ensemble des agents concernés, la **bonification sous forme de repos compensateur** pour chaque heure travaillée le dimanche ou un jour férié à hauteur de 40 minutes par heure. À cette bonification en temps pourra se substituer une indemnisation forfaitaire de 45 euros bruts par dimanche, avec un choix possible de l'agent dans le cadre de l'organisation et l'aménagement du temps de travail des services concernés.

À noter que la DPAG (Direction Des Personnes Âgées) et DVPF (Direction Voirie Propreté et Fêtes) ne seront concernés par ces nouvelles mesures que lors de la mise en place de leur OATT.

Sud demande un effet rétroactif pour ces deux services, quelle que soit la date de la mise en place de l'OATT.

suivez l'actualité de la section Sud Rennes sur sud-ct35.org

